

*Au temps de St-Vincent-de-Paul  
...et aujourd'hui*

## **LES TÉMOINS**

## NUMEROS DEJA PARUS ET DISPONIBLES

- |                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| 17. La prière.                    | 34. le zèle                              |
| 18. La foi.                       | 35. Les " nouveaux " pauvres ?           |
| 19. Dieu.                         | 36. La Mission I.                        |
| 20. Jésus-Christ.                 | 38. La formation.                        |
| 21. L'Évangile.                   | 39. L'information.                       |
| 22. La prédication.               | 45. La chasteté.                         |
| 23. Du catéchisme à la catéchèse. | 48. La justice.                          |
| 24. L'enfant.                     | 49. La libération.                       |
| 26. Le travail.                   | 52. Louise de Marillac II.               |
| 27. L'argent.                     | 53. Louise de Marillac III.              |
| 28. La paix.                      | 54. Louise de Marillac IV.               |
| 29. La simplicité.                | 55. Louise de Marillac V.                |
| 30. L'humilité.                   | 56. Louise de Marillac VI.               |
| 31. La charité.                   | 57. Le temps.                            |
| 32. La douceur.                   | 58. L'humour.                            |
| 33. La mortification              | 59. Les premières Filles de la Charité 1 |

Les numéros commandés sont envoyés au prix de

**16 F le cahier plus les frais d'envoi.**

### ABONNEMENTS POUR 1994

**Certains lecteurs ont déjà renouvelé leur abonnement.**

**D'autres pourraient suivre leur exemple...**

**Merci d'y penser !**

### ANIMATION VINCENTIENNE

**16, Grande rue Saint-Michel  
31400 TOULOUSE**

**C. C. P. Animation Vincentienne, Bordeaux 4.463-09 M**

**Trois cahiers annuels : France 50 F - Par avion 60 F**

**L'abonnement se fait à l'année légale (de janvier à décembre).**

**Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier.**

Le 8 août 1655, Vincent de Paul réunit les “filles” confiées à Louise de Marillac pour signer “*l’acte d’établissement des Filles de la Charité et nomination des officières*” [XIII, 572-577]. Le même jour, il parlait à ses “filles” de la fidélité aux règles, leur rappelant leur origine et leur vocation. Qui sont donc ces “filles” associées à cet acte qui sont engagées [VIII, 97-108] dans le service des confréries de la charité et “*désirent persévérer*”? Certainement pas des “*religieuses*” *mais une communauté nouvelle de servantes, “toutes données à Dieu pour le service des pauvres”*.

Ce sont de jeunes paysannes et des servantes de l’Île-de-France, bonnes chrétiennes qui auraient bien voulu se consacrer au Seigneur mais les portes du couvent leur étaient fermées parce que trop pauvres pour apporter une dot ou trop illettrées pour la vocation de moniales.

Elles vivent dans une Eglise qui essaie de mettre en acte les décisions du Concile de Trente et qui entend se réformer pour donner une meilleure image d’elle-même. Elles vivent dans une France brillante par les arts et la spiritualité mais où les pauvres sont assez souvent exclus. Et alors, elles rêvent de se mettre avec leurs forces, leur bonne volonté et leur amour du Christ au service des pauvres malades ou laissés pour compte, des enfants exclus de l’instruction et de la catéchèse, de tous ceux qui ignorent les vérités nécessaires au Salut. Mais n’est-ce pas un trop beau rêve irréalisable?

Un jour, l’une de ces “filles”, vachère de son état mais qui a décidé d’apprendre à lire pour aider les autres, découvre qu’à Paris il y a des Dames qui se sont réunies dans des “Charités” pour visiter les pauvres, les soigner et les instruire... mais elles ne peuvent faire face à toutes leurs obligations et le service des pauvres est délaissé. Alors **Marguerite Naseau se présente** à Monsieur Vincent *pour devenir servante des pauvres* dans une “Charité”. Son exemple est communicatif, si bien qu’en novembre 1633, Monsieur Vincent confie à Louise de Marillac la formation humaine et spirituelle de ces “filles”.

Leur formation est codifiée dans un règlement qui allie **temps de prière et temps de service, formation spirituelle et formation au service**, car, **les pauvres sont “nos Seigneurs et nos Maîtres”**. Nous pouvons aujourd’hui encore, suivre cette formation de type nouveau dans l’Eglise grâce

aux conférences de Monsieur Vincent et aux lettres de Louise de Marillac dont le but est de former de “*bonnes chrétiennes*”. Ces “filles” réunies en confrérie ne sont pas religieuses, *elles vivent l’aventure de la première communauté apostolique* : unité de cœur, méditation de la Parole de Dieu, partage matériel, spirituel et apostolique, service corporel et spirituel des pauvres vers qui elles vont “*en visitation*”, à travers les rues de la ville et dans leurs maisons. Pour elles, des chambres de louage pour y habiter et la maison de la Supérieure pour les rencontres communautaires.

Elles apprennent à vivre leur vocation à travers les vertus évangéliques d’humilité, de simplicité et de charité. “Apôtresses de la charité”, elles sont disponibles pour être envoyées en mission et répondre aux appels de l’Eglise, des pauvres et des événements, inventant de nouvelles formes de service. *C’est à l’école de Jésus-Christ, en méditant ses attitudes devant les pauvres, qu’elles apprennent les vertus du service* [IX, 15 et X, 331-340].

Leur service est si bon qu’on les réclame dans bien des endroits : dans les hôpitaux où les malades sont abandonnés, dans les villages où les gens ne sont ni soignés ni instruits, sur les champs de bataille pour soigner les blessés et réparer la folie des hommes, dans les prisons et les galères, auprès des enfants trouvés, en Pologne et même à Madagascar.

Leur service est si bien *reconnu par le peuple* que, spontanément, il les appellera “*Filles de la Charité*”. Leur service est *reconnu par le Christ* qui, en récompense, leur confie de nouveaux types de mission.



© G. ROUX.

# Identité des premières Filles de la Charité

*“Je serais en une petite communauté... j’entendais, lors, être en un lieu pour servir le prochain; mais je ne pouvais entendre comme cela se pourrait faire à cause qu’il y devait avoir allant et venant.”* [E., 3]<sup>1</sup>.

Tel est le message que l’Esprit donne à Louise de Marillac, le dimanche de Pentecôte 1623. Dans ce message, apparaît déjà clairement l’identité de la Fille de la Charité : *servante des pauvres dans une communauté ouverte où chacune est appelée à sortir de soi pour aller à la rencontre des pauvres, continuant ainsi la démarche de Jésus-Christ dans son incarnation.*

Saint Vincent, dans les envois en mission, insistera : *“Pour l’imiter vous redonnerez la vie aux âmes de ces pauvres blessés, par l’instruction, par vos bons exemples, par les exhortations... pour les corps vous leur redonnerez la santé par les remèdes, par vos soins, par vos pansements.”* [X, 3].

Ainsi, c’est la *personne humaine dans sa totalité* qui est confiée aux Filles de la Charité.

## UN REGARD

*“Dès que Marguerite Naseau sut qu’il y avait à Paris une Confrérie de la Charité pour les pauvres malades, elle y alla, poussée du désir d’y être employée; et quoiqu’elle eut grande affection à continuer l’instruction de la jeunesse, elle quitta néanmoins cet exercice de charité pour embrasser l’autre qu’elle jugeait plus parfait et nécessaire.”* [IX, 78].

1. E. : “Ecrits spirituels”, 1983.

Marguerite *se présente* à Monsieur Vincent qui l'oriente vers la Charité de la Paroisse de Saint-Sauveur, pour faire ce que les Dames n'arrivaient pas à accomplir à cause de leurs obligations familiales et sociales.

Marguerite a accepté de quitter son pays, ses parents et même l'idée de se mettre en ménage, pour venir en un lieu qu'elle ne connaissait pas, dans une pauvreté volontaire, au service des pauvres délaissés de tous, de la Société comme de l'Eglise.

## UN JAILLISSEMENT

D'autres "filles" *se présentent* à Monsieur Vincent qui *les envoie* dans les Charités de Paris pour servir les pauvres. Elles dépendent des Dames de la Charité de la paroisse qui leur indiquent les malades à visiter, leur donnent la nourriture et l'argent nécessaire pour leur service.

Elles entendent *vivre leur vocation de bonnes chrétiennes par amour de Jésus-Christ reconnu, servi et aimé dans les pauvres*. Elles ne désirent pas être considérées comme simples servantes des Dames.

Alors Monsieur Vincent les oriente vers Louise de Marillac à qui il a confié la responsabilité de visiter et animer les Confréries. Louise de Marillac aura pour rôle auprès des "filles" d'expliquer, de commenter et de faire le règlement de ces Confréries.

*"Elles prennent pour patron Notre-Seigneur Jésus et pour fin l'accomplissement du très ardent désir qu'il a que les Chrétiens pratiquent entre eux les œuvres de charité et de miséricorde."* [Doc., 3]<sup>2</sup>.

*"Elle portera la nourriture aux malades; en les abordant, elle les saluera gaiement et charitablement... elle leur dira quelques petits mots de Notre-Seigneur; en ce sentiment, elle tâchera de le réjouir s'il est fort désolé... se ressouvenant de commencer toujours par celui qui a quelqu'un avec lui et de finir par ceux qui sont seuls afin de pouvoir rester auprès d'eux plus longtemps."* [Doc., 6].

2. Doc. : "Documents", Sœur Elisabeth Charpy, 1989.

# *Les premières Filles de la Charité*

Lorsque Saint Vincent s'adresse aux Filles de la Charité, il leur rappelle souvent qu'elles doivent être exemplaires

**“ Il faut bien vous donner à Dieu pour que les autres qui vous succéderont puissent suivre votre exemple. Quel bonheur d'être choisie pour travailler à un œuvre si saint, et au commencement ! Car, si vous faites bien, vous participerez à tout ce que feront celles qui viendront après vous. ”** [XIII, 698].

Voici quatre tableaux laissés par Monsieur Vincent et quelques sœurs

## **BARBE ANGIBOUST**

Monsieur Vincent disait un jour à ses Filles : **“ *Bienheureuse une sœur qui tâchera de mettre la paix partout et de la conserver au-delà d'elle-même.* ”** [X, 150]. Pensait-il qu'un jour, cette béatitude s'appliquerait parfaitement à Sœur Barbe qui **“ *était entièrement résignée à la volonté de Dieu* ”** tout en recommandant à ses sœurs **“ *de vivre en grande union et disait qu'elle demanderait cette grâce pour toute la Compagnie.* ”**

### **“ Si vous étiez pauvre ”**

**“ Barbe aimait comme son sang, la Compagnie des Filles de la Charité au sein de laquelle *“ elle fut reçue par Mademoiselle Le Gras, notre très honorée Mère, le premier jour de juillet 1634. Son père, Mathurin Angiboust, et sa mère, Perrine Blanne, étaient habitants de la paroisse de Saint-Pierre-de-Serville (près de Dreux), diocèse de Chartres, où elle fut baptisée le sixième jour de juillet 1605. Elle fit les premiers vœux perpétuels avec Mademoiselle et les trois premières sœurs qui en firent en la Compagnie le 25 mars 1642 ”.* Sa vie fut un témoignage d'humilité et de simplicité. Elle se donnait corps et âme au service des plus pauvres. Lors d'un de ses déplacements, elle ne manqua pas de rappeler à une *“ dame de***

*grande condition*” chez qui elle avait été envoyée, le sens de l’appel qu’elle avait reçu de Dieu : *“Madame, je suis sortie d’auprès mon père pour servir les pauvres, et vous êtes une grande dame, puissante et riche. Si vous étiez pauvre, Madame, je vous servirais volontiers”*. Un jour, on lui confia le soin des galériens, pauvres parmi les pauvres, captifs dans le noir et oubliés du monde. Elle les servait avec amour et même si ces hommes *“étaient quelquefois animés contre elle jusqu’à lui jeter le bouillon et la viande par terre... elle souffrait cela sans rien dire... (et) leur témoignait aussi bon visage que s’ils n’avaient rien fait ni dit”*. Elle obéissait ainsi d’une manière exemplaire à Monsieur Vincent qui ne cessait de répéter : *“supportez les pauvres avec patience”*.

Barbe servait également Dieu à travers l’annonce explicite de sa Parole ; ainsi une sœur dit d’elle qu’*“elle aimait l’instruction de la jeunesse et savait attirer les grandes filles au catéchisme. Elle faisait beaucoup de fruits par ce moyen”*. Barbe apparaît bien comme un exemple de zèle apostolique pour ses sœurs à tel point qu’elle les encourageait à *“ne point (s’)épargner au travail pour le service des pauvres”* et Saint Vincent de rajouter pour confirmer cela à la manière d’un père soucieux de la vie de ses Filles que le Christ lui confie : *“que cela serait beau si toute la Compagnie était composée de Filles comme cela !”*.

### **“Donnez-vous à Dieu”**

Barbe n’aurait jamais pu annoncer la Parole et attirer ainsi les filles et les femmes au catéchisme et *“quelque autre fois (à) la lecture de la vie des saints”* ou même leur proposer *“quelque fois l’oraison après l’instruction”* si elle n’était pas elle-même nourrie corps et âme de la prière et de l’oraison. C’est ainsi que les témoignages de ses sœurs disent d’elle qu’*“elle avait un grand amour pour le très Saint-Sacrement de l’autel... cela se voyait sur son visage”*. Dieu avait fait de notre sœur Barbe comme une colonne spirituelle de la Compagnie ; tous en étaient conscients. Saint Vincent lui-même parlait d’elle pour attiser le zèle de ses Filles : *“donnez-vous donc à Dieu pour faire comme sœur Barbe”* et une sœur de rajouter *“elle cherchait ses sœurs pour entendre la lecture de deux heures et pour faire ensemble l’acte d’oraison de trois heures”*.

Barbe se savait une des premières Filles de la Charité. Elle savait l’importance de l’enracinement spirituel des bourgeons qui venaient éclore sur l’arbre que Louise et Vincent avaient semé. Elle se sentait



solidaire et responsable devant Dieu des filles des champs qui rejoignaient la maison pour le noble mais difficile service des pauvres. Une des sœurs note à ce propos qu'un jour *“une sœur voulait quitter sa vocation, (Barbe) fit tout son possible pour l'en empêcher jusqu'à se jeter à genoux devant elle pour la prier de ne point faire cela”*. Sa place parmi les premières Filles de la Charité l'avait rendue encore plus humble et proche de ses sœurs; elle était d'une simplicité apparente, *“elle était fort gaie avec ses sœurs”* et encore dit-on d'elle qu'*“elle était d'un agréable entretien”*. Pourtant, elle ne cessait de rechercher l'humilité nécessaire au service des pauvres et des malades. Se croyant la moins humble de toute, *“elle signait “l'orgueilleuse” par un désir qu'elle avait d'avoir l'humilité, à quoi elle a travaillé sans se lasser”*.

### “ Ce beau tableau ”

Barbe, usée par le service des pauvres malades de l'Hôtel-Dieu de Châteaudun, s'en alla auprès de Dieu le 27 décembre 1658. Malade, mais heureuse et comblée par l'Amour de Dieu, elle ne cessa jamais de se donner entièrement à Dieu. Elle demeura un exemple de ferveur au sein de la Compagnie. Ses vertus furent longuement soulignées comme exemple que Dieu donnait à suivre. Écoutons notre père Vincent disant d'elle que *“Dieu nous a représenté ce beau tableau afin de nous donner confiance d'arriver avec sa grâce, à la pratique de ces vertus”*.

Que Barbe reste encore un chemin à suivre pour nous aujourd'hui et demain et avec Monsieur Vincent, *“Rendons grâce à Dieu de ce qu'il a mis des sœurs si vertueuses dans la Compagnie, rendons-lui grâce de l'usage que notre sœur a fait de la grâce de sa vocation; prions-le qu'il appelle en cette Compagnie des âmes qui lui soient fidèles comme celle-là; travaillons de notre côté pour l'imiter”*. [D'après X, 637-653, et X, 674-679].

## JEANNE DALMAGNE

### “ La considérer... comme un tableau ”

*“ Cette pieuse fille, Jeanne Dalmagne, a accompli le pèlerinage de ce monde en peu d'années, mais elle a beaucoup fait de bonnes œuvres en peu de temps... Et Dieu s'est hâté de la retirer de ce monde parce que cette âme*

*lui plaisait* ". C'est avec ces quelques mots écrits à Louise de Marillac que Monsieur le curé de Nanteuil présente le rapide itinéraire de Jeanne et rend hommage à ses vertus. Le chemin de Jeanne fut bien court, mais Dieu n'a jamais cessé d'être la lumière brillante qui éclairait de son Amour ce cœur offert. Cela ne fait aucun doute, car de plus, Monsieur Vincent lui-même affirme d'elle qu' "**il faut la considérer dans le ciel comme un tableau à imiter** ".

### **“ Peu de saints surpassent notre sœur ”**

Jeanne était née un an après l'assassinat du bon roi Henri, près de Paris, à Herblay. Avant l'appel de Dieu pour le service des Pauvres, "**elle était en service à Saint-Germain. Elle sut, par rencontre, qu'il fallait une tourière aux Carmélites. Elle y vint. Les Carmélites prirent des renseignements auprès de sa maîtresse, qui la regrettait beaucoup. Ces renseignements leur firent apprécier bien davantage sœur Jeanne. Elles la reçurent, mais ce ne fut pas pour longtemps** ". Puis Dieu, dans son amour infini, l'appela pour le service de sa justice auprès des plus pauvres, et "**elle résolut de se faire Fille de la Charité** ". Voilà comment Dieu a choisi de donner comme le dit Saint Vincent, "**ce grand trésor** " à la Compagnie.

Jeanne était de ces filles qui "**adorait en tout la conduite de la divine Providence** " et qui avait mis toutes ses frêles forces au service des pauvres car "**Dieu la destinait au service des pauvres et cela longtemps avant qu'elle ait connaissance de la Compagnie des Filles de la Charité, ce qui marque bien que Dieu la voulait en cette vocation** ". Jeanne connaissait la Source de sa vie et de ses forces, elle était une fille de Dieu en ce sens qu' "**elle prenait ses forces dans l'oraison** " et qu'une sœur a même dit d'elle : "**j'ai éprouvé le pouvoir de ses prières** ". Écoutons encore Monsieur Vincent qui n'a pas peur de faire d'elle une sainte en disant : "**Peu de saints surpassent notre sœur en l'amour de Dieu et du prochain !** ".

Jeanne n'a jamais reculé devant la difficulté de la tâche que Dieu lui avait confiée et cela malgré son état maladif ; mais elle était de ces sœurs qui voulaient "**mourir au service des pauvres** ". C'était sa vie, rien de moins que d'aimer les pauvres de Dieu ; elle les respectait au point de "**regarder Dieu en eux** ". Ce n'est pas trop de dire que Jeanne avait "**l'esprit attaché à Dieu pour faire sa volonté** " et Saint Vincent de rajouter encore : "**Elle mettait son espérance en Dieu seul** ".

## “ Courage... travaillons pour Dieu ”

Jeanne n'avait pas les yeux tout le temps rivés sur les pauvres. Elle était un soutien pour ses sœurs en peine, ainsi, **“elle consolait les sœurs qu'elle voyait contristées”**. Elle n'avait pas peur de bousculer ses sœurs pour l'Amour de Dieu, **“courage, ma sœur, travaillons pour Dieu”**. Son zèle, ainsi exprimé, n'avait d'égal que son humilité qui était un exemple pour la Compagnie, en effet, **“la connaissance de (ses) vertus et du zèle de (sa) perfection encourage toute la Compagnie à faire de même”**.

Jeanne, pourtant, ne resta pas longtemps au sein de la Compagnie. **“Elle fit les vœux le 25 mars 1643 et elle mourut le même jour, un an après, ayant désiré revenir à Nanteuil, où elle était malade sans espérance de guérir, pour mourir à la maison ; ce qui lui fut accordé”**. Qu'importe le temps face au Oui qu'elle a donné à Dieu afin qu'il réalise, par elle, humble Servante des Pauvres, sa volonté d'aimer le plus misérable de nos frères. Saint Vincent lui-même, ne disait-il pas encore à ses Filles : **“vous la pouvez invoquer chacune en votre particulier”**. Que Jeanne reste un véritable exemple pour nous tous, Filles et Fils de Saint Vincent, qui désirons servir le Christ à travers le Pauvre. [D'après IX, 180-203].

## ANNE DE GENNES

### “ De noble extraction ”

**“Dieu soit béni, mes filles ! Quand je vois et rencontre par les chemins des filles de condition qui véritablement ont l'esprit des bonnes filles de village, portent une hotte sur le dos, sont chargées dans les rues et marchent avec modestie qui donne dévotion, ô mes sœurs, que cela m'est à grande consolation ! Dieu soit béni des grâces qu'il leur fait !”** [IX, 90].

Anne de Gennes, originaire de Richelieu, était de ces filles-là et Dieu avait ouvert le cœur de Monsieur Vincent pour l'accueillir en 1644 parmi ses Filles des champs, toutes données au service des Pauvres. Ainsi, elle qui était **“de noble extraction, quitta tout pour se donner à Dieu dans la Compagnie des pauvres Filles de la Charité où elle eut le bonheur de persévérer jusqu'à la mort”**.

## **“Humble, patiente, charitable”**

Bien sûr, rien ne fut évident pour elle qui **“témoignait de la peine quand on lui parlait de sa noblesse”**. Vincent reconnaissait en elle, qui **“s’humiliait de ce qui aurait donné à d’autres sujets de s’élever”**, une **“honnête fille”** lui paraissant véritablement **“bien appelée”** au service des pauvres [Doc., 351]. Il pouvait la confier sans crainte et de tout son cœur à Louise de Marillac.

Anne était, malgré sa condition de **“damoiselle”**, une fille ouverte à l’humilité et véritable exemple pour ses sœurs car **“elle était humble, patiente, charitable”** selon Monsieur Vincent qui poursuit : **“imitons son humilité, désirant être inconnues et comptées pour rien et pensons que si nous manifestons le peu de bien que nous faisons nous en perdions tout le mérite devant Dieu”**.

## **“Elle ressentait plus de contentement”**

Anne était malade, elle souffrait profondément mais **“elle était fort patiente dans ses souffrances, ne se plaignant point, ne se lassant point de souffrir”**. Il fallait que Dieu lui donne suffisamment de forces pour oser dire à ses sœurs à la manière de Saint Paul que ses souffrances ne sont **“rien en comparaison de ce que Notre-Seigneur a souffert”** pour elle. Riche spirituelle, Anne l’était sans aucun doute ; nourrie de la prière et de l’oraison, elle grandissait dans l’Amour de Dieu pour les pauvres et **“s’entretenait souvent avec ses sœurs des pensées que Dieu lui avait données dans l’oraison”**.

Anne vivait totalement le don qu’elle avait fait d’elle-même à Dieu, dans son corps et son âme, pour le service des pauvres. C’était cela, une bien belle vocation pour une fille de condition qui avait trouvé dans les pauvres le visage du Christ. Ainsi, **“elle ressentait plus de contentement quand elle avait été voir ses pauvres que si elle avait reçu une visite de ses parents”**. Toute donnée à Dieu pour le Christ dans les pauvres, Anne les servait corporellement et spirituellement, comme le souhaitaient Louise et Vincent à tel point **“qu’elle avait grand besoin que les malades qu’elle servait reçussent de bonne heure les sacrements”**.

## “ Elle est avec le Bon Dieu ”

Toute donnée, c'est bien ce que l'on peut dire d'Anne dont *“ le grand amour pour sa vocation ”* se laissait entrevoir par ses sœurs jusque *“ dans sa dernière maladie ”*.

Anne allait marquer la Compagnie des Filles de la Charité par ses vertus dont la relecture est un efficace témoignage. Sa mort, survenue en 1650, allait ainsi sceller à jamais sa destinée à celle des Filles des champs et c'est dans une confiance en la divine Providence que Saint Vincent nous la donne en exemple, encore aujourd'hui, car *“ il y a tout lieu de croire qu'elle est avec le Bon Dieu ”* [D'après IX, 535-537].

## MARIE LULLEN

### “ Tout quitter courageusement ”

Les sœurs *“ se souviendront de regarder Dieu et sa gloire tout premièrement, puis l'intérêt des personnes avec lesquelles l'on agit, pour les mieux servir selon la disposition de leur esprit ”* [Louise de Marillac, Ecrits spirituels, p. 763]; Louise de Marillac donne ainsi le préambule à la mission confiée à Marie Lullen, lors de son départ pour Montreuil-sur-Mer en 1647 avec Anne Hardemont.

Marie était issue d'une famille aisée du Mans et *“ voulant se donner entièrement à Dieu, se détermina à quitter sa famille... où elle pouvait avoir toutes ses satisfactions; mais son amour pour Dieu lui fit tout quitter courageusement ”*. Monsieur Vincent avait raison de dire que *“ Dieu avait sans doute de grands desseins sur cette fille ”*.

### “ Une vertu au-dessus du commun ”

Marie, comme beaucoup de ses sœurs, a été un exemple vivant d'humilité; *“ elle était humble ”* et pétrie de l'Évangile du Christ au point de dire à ses sœurs : *“ il faut que je m'anéantisse afin que Jésus vive en moi ! ”*. Tel témoignage est rare et précieux et Vincent reconnaissait *“ que cette chère fille avait une vertu au-dessus du commun ”*.

## “ Je l’ai vu... baiser leurs pieds ”

Marie, avant sa mission de Montreuil et après son service auprès des pauvres de l’hôpital du Mans, fut envoyée à Nanterre pour s’occuper d’enfants. Son zèle fut remarqué de tous car **“elle avait une grande charité pour les petits enfants qu’elle était chargée d’instruire”**. Elle voyait en eux l’Enfant Jésus et ne cessait pas de les aimer en les servant, à tel point qu’une sœur a pu dire d’elle : **“je l’ai vu quelques fois baiser leurs pieds, disant qu’elle pensait baiser les pieds du petit Jésus”**. Son zèle n’avait d’égal que sa charité et son amour pour la Parole de Dieu. On raconte en effet qu’un jour, elle rencontra un pauvre homme, **“elle lui parla du Bon Dieu et comme il n’avait pas entendu la messe et ne paraissait pas avoir envie d’y aller, elle fit tant par ses remontrances qu’elle le décida à aller l’entendre”**.

## “ Une âme privilégiée ”

Marie a su se faire apprécier dans sa vocation de Fille de la Charité, elle n’a pas démerité et Louise de Marillac le savait, elle qui soulignait devant ses Filles que Marie **“était toute liée à Notre-Seigneur qui l’avait choisie ; c’était une âme privilégiée”**.

Marie demeure, elle aussi, un signe de la présence de Dieu dans le cœur des hommes et des femmes qui veulent se donner à lui, dans le service des Pauvres, véritables Icônes du Christ Souffrant. La lecture de ses vertus et la méditation de sa vie peut aider encore aujourd’hui à entendre l’appel toujours vivace de Dieu. Saint Vincent s’est laissé, lui le premier, toucher par cette lecture : **“je n’ai jamais eu de plus grande consolation que d’entendre le récit des vertus de nos sœurs, parce que c’est visiblement l’œuvre de Dieu. Qu’il en soit à jamais béni ! ”**  
[D’après IX, 537-540].

*“Et parce qu’il est grandement utile à toute sainte communauté de s’assembler de temps en temps pour traiter tant de leur avancement spirituel que de ce qui regarde en général le bien de la communauté, les dites servantes des pauvres s’assembleront.”* [Doc., 7].

## UNE NAISSANCE

Le 29 novembre 1633, Louise de Marillac accueille chez elle quelques-unes des “filles” des Charités pour les faire vivre en communauté. Ainsi prend naissance, la Compagnie des Filles de la Charité. Cette Confrérie distincte de celle des Dames de la Charité, lui demeure très liée dans le service.

*“Honorez les Dames de la Charité et tenez-vous toujours près d’elles avec beaucoup de respect ; honorez aussi les malades et regardez-les comme vos maîtres.”* [IX, 8].

Jusqu’à maintenant, pour servir les pauvres, les “filles” recevaient les ordres des Dames de la Charité ; désormais, c’est *la Compagnie* qui *les envoie en mission* auprès de leurs maîtres.

Pour cela, point n’est besoin d’entrer dans une règle religieuse ; il faut simplement *revenir à l’Evangile*, à l’imitation des “douze” qui accompagnaient Jésus dans sa Mission.

*“La Providence vous a toutes douze ici assemblées et, ce semble, avec dessein que vous honoriez sa vie humaine sur la terre. Oh ! quel avantage d’être en une communauté, puisque chaque particulier participe au bien que fait tout le corps.”* [IX, 1-2].

Désormais, ces “filles” savent qu’elles ne sont plus isolées les unes des autres dans leur travail au service des Charités, mais qu’*elles constituent une communauté nouvelle* à laquelle Monsieur Vincent va donner de petits règlements pour les aider à *vivre en servantes de Jésus-Christ dans les pauvres*.

*“Votre principal soin après l’amour de Dieu, et le désir de vous rendre agréable à sa divine majesté, doit être de servir les pauvres malades avec douceur et cordialité, compatissant à leur mal, écoutant leurs petites plaintes*

*comme une bonne mère doit faire ; car ils vous regardent comme leurs mères nourrices et comme des personnes envoyées de Dieu pour les assister. Ainsi, vous êtes destinées pour représenter la bonté de Dieu à l'endroit de ces pauvres malades.* ” [IX, 331-332].

Ainsi est née la Compagnie des Filles de la Charité, *non par la volonté “voulante” de Saint Vincent et Sainte Louise mais du jaillissement de la volonté “voulue” des “filles” désirant servir Jésus-Christ dans les pauvres.*

A ces “filles”, l'Eglise n'offrait pas un cadre précis ; il a donc fallu inventer un nouveau type de communauté missionnaire. *Cette invention est le fruit de l'Esprit* qui vient contester les formes de vie religieuse de l'époque et retrouver ce que Saint Vincent dit à ses premières filles :

*“ Vous avez le bonheur d'être des premières appelées à ce saint exercice, vous pauvres villageoises et filles d'artisans. Depuis le temps des femmes qui servaient le Fils de Dieu et les Apôtres, il ne s'est fait en l'Eglise de Dieu aucun établissement pour ce sujet. ”* [IX, 14-15].

**Est-ce pour moi aujourd'hui  
une gloire  
ou une interpellation ?**



*“ Louise de Marillac définit l’identité de la Fille de la Charité à la Mère Supérieure des Bénédictines d’Argenteuil. ” [E., 19].*

## A la Mère Supérieure des Bénédictines

à Argenteuil<sup>3</sup>

De La Chapelle, ce 16 mai 1639.

Madame,

Vous vous étonnerez peut-être que, n’ayant pas l’honneur de vous connaître, ni d’être connue de vous, que je prenne la liberté de vous écrire. Je ne le ferais pas n’était la créance que j’ai que vous ne le trouverez mauvais, puisque c’est pour l’amour de Dieu, que nous voulons servir et aimer que je vous adresse une fille de ce lieu, qui a du bien et toute pleine de bons désirs, pour remplir la place que l’on m’a dit être en votre maison pour une fille sœur laïe.

J’ai eu cet avertissement par une des filles, servantes des pauvres malades des Charités des Paroisses, que Dieu a appelée et mise en cette condition depuis huit ans. Je n’ai pas voulu croire, Madame, que ce soit vous qui ayez donné charge de la détourner de sa vocation, ne me pouvant imaginer que ceux qui (en) connaissent l’importance voulussent entreprendre de s’opposer aux desseins de Dieu, et mettre une âme dans le danger de son salut, en ôtant le secours des pauvres abandonnés qui sont dans toute sorte de besoins, et qui ne peuvent bonnement en être secourus que par le service de ces bonnes filles, qui se détachant de tout intérêt, se donnent à Dieu pour le service spirituel et temporel de ces pauvres créatures que sa bonté veut bien tenir pour ses membres. Dieu veuille, Madame, que celle que vous avez déjà en votre maison vous serve bien, et à son contentement ; je veux croire qu’elle n’était pas bien appelée à la condition où elle était, sans cela elle serait bien blâmable. Mais, Madame, ne permettez plus, je vous en supplie, qu’elles soient éprouvées sous votre aveu, cela pourrait servir de tentation à quantité d’autres et ne m’empêcherait pas pourtant d’être, comme je suis en l’amour de Jésus crucifié, Votre très humble et très obéissante servante.

3. Une confrérie de la Charité y fut établie en 1634.

# Questions pour nos partages

---

1. Quelles sont les **questions** que je me pose après la lecture de ces textes :

— Qu'est-ce qui me **surprend** ?

— Qu'est-ce qui me **dynamise** ?

2. **Comment notre regard** sur le pauvre nous aide-t-il à vivre notre identité ?

Comment ce regard **construit** la Communauté ? Et comment la Communauté nous **envoie-t-elle** en mission auprès des pauvres ?

3. **“ Quel avantage d’être en une communauté ? Chaque particulier participe au bien que fait tout le corps. ”**

Cette conviction m’habite-t-elle ? Quelles en sont les répercussions concrètes ?

4. **“ Honorez les Dames... Honorez les pauvres aussi, ils sont vos maîtres. ”**

Comment je concilie ce double devoir ?

Saint Vincent de Paul sous l'emprise chrétienne".

L. Desplanques, **Bloud et Gay**, Paris, 1936.

‘La parole est à Monsieur Vincent’.

M. Auclair, **Bonne Presse**, Paris, 1960.

“Un message pour notre temps”.

**Sœur Lucie Rogé.**

“Echos de la Compagnie”.

**Père Lloret**, *L'esprit des Filles de la Charité*, janvier 1983.

**Sœur Lucie Rogé**, *Filles de la Charité, Servantes des Pauvres*, février 1983.

**Sœur Lucie Rogé**, *Identité des Filles de la Charité*, juin 1984.

**Sœur Elisabeth Charpy**, *Présentation de quelques premières Filles de la Charité.*

— 1984 : Janvier, février, mai, juillet, novembre et décembre.

— 1985 : Janvier, février, mars, mai, octobre, novembre et décembre.

**Sœur Marie-Geneviève Roux**, *Les premières Sœurs, des Servantes des Pauvres*, mars 1990.

**“ Qui sommes-nous  
pour avoir reçu une des plus grandes grâces  
que Dieu puisse faire  
à quelque personne que ce soit,  
nous appelant à son service,  
que nous voulussions être exempts de toute incommodité.”**

[E., 389].